

### *Pouvoir d'emprunt*

Je ne m'en prends absolument pas aux dépenses productives et nécessaires qu'exigent la sécurité de la vieillesse, l'assurance-maladie, l'assurance-hospitalisation et divers autres programmes aussi valables. Je suis entièrement d'accord sur ces dépenses-là, mais il y en a d'autres qui sont contestables. Les quelques exemples que je vais donner illustrent l'ampleur du problème et révèlent le caractère discutable de certaines dépenses du gouvernement. Je les ai puisés à plusieurs sources, dont les rapports annuels du vérificateur général du Canada, les questions inscrites au *Feuilleton*, des articles de journaux et le budget des dépenses.

Nous connaissons la réputation de gratte-papier des bureaucraties. En 1981, le ministère des Approvisionnements et Services a acheté, pour 17 millions de dollars, 12,600 tonnes métriques de papeterie. Cela donne à peu près 90 livres de papier par fonctionnaire. Du 1<sup>er</sup> mars 1980 au 31 mai 1981, le gouvernement a payé pour 3 millions et demi de dollars en frais de taxi. De tous les ministères, la plus grosse facture venait, comme de juste, de Transports Canada; elle s'élevait à \$422,000. Au tarif actuel d'environ \$1.20 du mille pour les taxis à Ottawa, cette somme permettrait de faire le tour du monde une centaine de fois.

—u cours de l'exercice financier 1981-1982, 11 ministères ont dépensé au total 10.4 millions en frais de réception, ce qui inclut la nourriture, la boisson et les distractions. Cela équivaut à 700,000 bouteilles de boissons alcoolisées. Ce n'est que la pointe de l'iceberg, car cela comprend également les réceptions dont l'organisation a été confiée à des traiteurs et pour lesquelles la facture d'un certain ministère a dépassé \$25,000.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 1980 et le 30 juin 1981, le gouvernement fédéral a dépensé \$674,972 pour fournir des porte-documents aux fonctionnaires. Les employés du gouvernement sont suffisamment bien payés pour pouvoir s'en acheter eux-mêmes.

Avec la bénédiction de son président, la SCHL a payé \$15,000 pour défrayer le voyage d'employés qui ont participé à un tournoi de hockey, à Toronto.

En février 1981, le CN a dépensé \$64,244 pour publier une annonce dans laquelle il souhaitait un joyeux anniversaire au CP, son principal concurrent.

En 1978-1979, les expéditions d'aliments avariés ont coûté à l'ACDI 1.5 million de dollars. Jusqu'ici, le gouvernement fédéral a consacré plus de 65 millions de dollars au programme de conversion au système métrique. Rien que l'année dernière, la Commission du système métrique a dépensé 12.4 millions de dollars.

Au cours de la grève postale de 1981, la Commission du système métrique a dépensé \$12 pour envoyer par avion, à une femme de Winnipeg, un livre de cuisine en mesures métriques, de 14 pages. En 1981, deux chefs cuisiniers de télévision, Bruno Gerussi et Madame Benoît, ont obtenu un contrat de six semaines d'une valeur de \$110,000 pour promouvoir la cuisine «métrique». Je pourrais vous citer toute une liste d'exemples de ce genre.

Le jour où les Postes sont devenues une société de la Couronne, le gouvernement a aidé les employés à fêter l'événement en leur payant du café, des beignets et des enveloppes souvenirs, pour la modique somme de \$300,000.

En juillet 1981, les Postes ont dépensé \$200,000 pour annoncer, dans 39 quotidiens et publications, que le service postal

allait s'améliorer. Pourtant, les Canadiens auraient pu constater eux-mêmes si le service allait s'améliorer ou non.

Janet Smith, une sous-secrétaire du cabinet, a été envoyée à Nice, dans le sud de la France, pendant quatre mois, pour apprendre le français. Ses études sur la Riviera ont coûté aux contribuables \$12,000, plus son salaire qui est de l'ordre de \$60,000 à \$70,000 par an. Je pourrais vous citer bien d'autres exemples.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre.

**L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur le Président, cela semble bien lointain mais jadis le Canada a connu une certaine croissance économique et réalisé des progrès. Il me semble maintenant que nous nous trouvons plus fréquemment dans une drôle de situation, au Parlement d'un pays où la seule activité réelle est le chômage et ses retombées. Il est devenu en quelque sorte une industrie en pleine croissance.

Le projet de loi que nous étudions aujourd'hui s'intitule: «Loi n° 2 de 1984-1984 sur le pouvoir d'emprunt supplémentaire.» C'est approprié car il y a à peine quelques semaines, nous débattions le projet de loi C-143 tendant à autoriser l'emprunt d'une somme considérable. Mais ce n'est pas tout.

Les Canadiens devraient savoir que le gouvernement s'est adressé sept fois au Parlement durant la présente session pour réclamer des pouvoirs d'emprunt supplémentaires. Durant la seule année financière 1982-1983, le gouvernement s'est adressé humblement quatre fois au Parlement pour obtenir un pouvoir d'emprunt.

Comme d'autres députés l'ont signalé, il importe que nous finitions les programmes fédéraux qui assurent des services sociaux et d'autres services indispensables au Canada. Il devient également évident que nous ne pouvons pas continuer à nous saigner à blanc à cause des gaspillages que d'autres députés ont signalés.

Je voudrais parler d'un autre domaine où le gouvernement a fait des dépenses excessives et dont ni le député de Brant (M. Blackburn) ni le député de Grey-Simcoe (M. Mitges) n'ont parlé. Dans les prévisions budgétaires courantes, on prévoit d'affecter la somme de 2.5 milliards à des services professionnels et spéciaux c'est-à-dire à des services experts-conseils dans la plupart des cas. Vous vous souviendrez, monsieur le Président, qu'il y a dix ans le chiffre pour les services professionnels et spéciaux s'élevait à 700 millions de dollars. C'était un chiffre que nombre d'entre nous, notamment de la région de l'Atlantique, trouvions excessif à l'époque. Ce chiffre a maintenant plus que triplé pour atteindre 2.5 milliards de dollars.

L'effectif de la Fonction publique a considérablement augmenté. Je demande aux députés ministériels pourquoi nous avons besoin des deux. N'avons-nous pas de très nombreux fonctionnaires qui sont compétents? Si tel est le cas, pourquoi devons-nous dépenser plus de 2.5 milliards pour les seconder avec les services d'experts-conseils? Est-ce une autre façon d'utiliser l'assiette au beurre?

Le ministre chargé de la SCHL—mon ancien poste que j'ai occupé pendant quelques mois—m'a avoué récemment dans une lettre que les services de 25 consultants avaient été utilisés pour tenter d'établir un régime de gestion pour les hypothèques et le ministre reconnaît maintenant que cela a coûté 24 millions de dollars. Je prétends encore que ce chiffre est beaucoup plus élevé.